



Mohammed Sadiki,  
ministre de l'Agriculture.

### Spirale inflationniste

## La solution des circuits courts

P9



### Le dramaturge Ahmed Jaouad succombe à ses brûlures

## Mort par indifférence

P3

# le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Dix-septième année N°725 vendredi 7 avril 2023 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou



Nabila Rmili.

### Casablanca

## Les visions de Nabila Rmili

P6

### Le projet de réforme de la justice divise la société israélienne

# Israël : Le début de la fin ?



Par leur plan qualifié de menace pour la démocratie, Benjamin Netanyahu et son gouvernement d'ultra nationalistes ont semé le chaos dans toutes les sphères sociales tout en ravivant une vieille crainte : l'effondrement de l'entité israélienne. Décryptage de ce qui ressemble à une lame de fond.

P7

### Intelligence artificielle

## Midjourney ou le tueur du métier de photographe

P8

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

### Chakib Alj

La CGEM est un marché qui ne suscite pas de compétition

P11



### Confus DE CANARD

## Des lois à dépoussiérer

P2

## Trump, une inculpation tout bénéf...

P5

UN JOURNALISTE ALGÉRIEN ENVOYÉ EN PRISON...

JE SUIS UN JOURNALISTE LIBRE ET INDEPENDANT

TU AS ÉCOUTÉ ? CE DANGEREUX SUBVERSIF VIENT DE PASSER AUX AVEUX...



Boudali



## Confus de CANARD



Abdellah Chankou

# Des lois à dépoussiérer

**M**ais où est passé « Massayminch » (Nous ne jeûnons pas), ce mouvement qui revendiquait le droit de manger en public pendant le mois de Ramadan ? La dernière action spectaculaire de ce mouvement, la publication d'une photo de l'un de ses membres en train de se déshydrater sur l'esplanade de la Tour Hassan à Rabat, remonte à juin 2015.

Si ce groupe de révoltés semble avoir disparu de la circulation, ce pour quoi il militait est toujours en vigueur, en l'occurrence, l'abrogation de l'article 222 du code pénal qui criminalise le fait de ne pas observer le jeûne en public: « Celui qui, notoirement connu pour son appartenance à la religion musulmane, rompt ostensiblement le jeûne dans un lieu public pendant le temps de Ramadan, sans motif admis par cette religion, est puni de l'emprisonnement d'un an à six mois et d'une amende de 200 à 500 DH ». Pour le mouvement « Massayminch », l'obligation de jeûner est « une atteinte à la liberté individuelle ». Ce qui n'est pas totalement faux. Le ministre de la Justice Abdellatif Ouahbi, qui s'est érigé en réformateur déterminé à dépoussiérer le code pénal en le débarrassant de certains articles jugés rétrogrades et déraisonnables, est partisan de l'abrogation de l'article en question. Un article qui, à y regarder de plus près, pêche par bien des incohérences. Tout le monde est d'accord sur le postulat que la religion, ou le fait d'observer ses préceptes fondamentaux, est une démarche personnelle entre Dieu et ses créatures. De ce principe intangible découle la responsabilité de tout un chacun par rapport au fait de croire ou ne pas croire, observer tel ou tel commandement divin. Et puis, en islam en particulier, à la différence du christianisme par exemple, il n'existe pas de médiateur entre l'individu et Dieu. Or, le fameux article 222 de notre cher code pénal va tout bonnement à l'encontre de toutes ces vérités puisque le législateur, à une certaine époque, s'est arrogé le droit de punir sur terre les déjeûneurs à ciel ouvert comme s'il en avait reçu un mandat céleste ! D'un point de vue religieux, ce texte manque de pertinence, sauf à considérer que toute personne qui rompt le jeûne en public avant le coucher du soleil le fait par désir de provocation. Ce qui n'est pas le cas. Si Ramadan est le troisième pilier de l'islam, les sourates coraniques abordant la question du jeûne laissent entendre qu'il n'est pas une obligation. « Croyants ! Le jeûne vous est prescrit comme il l'avait été aux confessions antérieures ». « Mais jeûner c'est mieux pour vous; si vous le saviez ! ». Selon l'islam, le jeûne est un acte par lequel le musulman renonce, par piété, pendant la journée, à la nourriture et aux relations sexuelles.

Que les pouvoirs publics s'érigent sur le Ramadan en police des mœurs ou de conscience culturelle est pour le moins incongru. Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin et ne pas avoir adopté dans la foulée une disposition de la même veine sanctionnant ceux qui, à l'appel à la prière, ne prennent pas aussitôt le chemin des mosquées pour accomplir le deuxième des cinq piliers de l'islam? Cet acte d'adoration divine est considéré comme le devoir le plus important que doit accomplir le musulman si bien que la

prière est considérée comme la colonne vertébrale de l'islam. Tant qu'à sévir, autant faire aussi la chasse aux évadés de la Zakat, troisième pilier de la religion, qui compte tenu de son importance fondamentale est toujours associé avec la prière dans les versets coraniques.

On sanctionne curieusement ceux qui refusent de jeûner alors que l'islam leur laisse le choix et on se montre en même temps indifférent envers ceux qui délaissent l'acte fondateur de la foi qu'est la prière et la Zakat, acte de charité annuel qui purifie les âmes. Ce n'est pas être antireligieux que d'affirmer que ces lois sont aux antipodes de la positivité de l'islam incarnée entre autres par le verset 256 du Coran qui stipule: " nulle contrainte en religion"; elles sont même quelque part incompatibles avec l'esprit de l'islam marocain- qui repose sur le rite malékite- réputé pour ses valeurs de tolérance, de modération et de vivre-ensemble.

Toutes ces contradictions affaiblissent la force de l'article 222 du code pénal et heurtent le bon sens commun. C'est sur la base de cette loi que les rares restaurants, notamment les fast-foods, qui ouvrent pendant le mois sacré au Maroc refusent de servir des non-musulmans! Mais quel (abus) de pouvoir les gérants de ces enseignes convoquent-ils pour savoir qui est de foi musulmane ou pas, sachant que les pièces d'identité nationales ne mentionnent pas la confession !

Plus kafkaïen, tu meurs ! Ces décalages avec la réalité, on les trouve aussi dans un certain nombre d'autres aspects de la loi comme l'interdiction de vendre «des boissons alcooliques ou alcoolisées aux Marocains musulmans». Ce qui n'empêche pas ces derniers d'en acheter à loisir dans les débits de boissons, supermarchés et d'en consommer dans les bars, hôtels et restaurants du pays. Mais ils n'ont pas le droit en vertu d'une loi de 1967 d'être en état d'ivresse une fois sur la voie publique sous peine d'emprisonnement.

Mais dans les faits, les choses se passent autrement, la bibine de fabrication locale ou d'importation est vendue au vu et au su de tout le monde dans les débits de boissons et autres supermarchés et sa consommation dans les bars, hôtels et restaurants est tolérée. Mieux, une partie du budget de l'État est alimentée par la taxe sur les boissons alcoolisées. Mais qui

consomme bon an mal les centaines de millions de litres de bibine ? Les touristes, pardi !

Les effets de ces lois (interdiction de manger en public et d'acheter de l'alcool pendant le Ramadan) sont contre-productifs. Lors de cette période, le Maroc est un pays qui tourne au ralenti avec une propension de tout reporter «après Ramadan». En plus de la baisse de la productivité dans un pays où celle-ci est déjà faible le reste de l'année, l'affluence touristique décline de manière significative. Le manque à gagner pour l'économie est assez important.

Le Ramadan devrait être un mois comme les autres mais la loi des hommes et non de la religion, conjuguées à des réflexes qui ont la peau dure, en ont fait un mois exceptionnel de nonchalance, voire d'oisiveté pour certains. Vivement une refonte des dispositions anachroniques et absurdes du code pénal pour un retour au sens commun. ▀

On sanctionne curieusement ceux qui refusent de jeûner alors que l'islam leur laisse le choix et on se montre en même temps indifférent envers ceux qui délaissent l'acte fondateur de la foi qu'est la prière et la Zakat, acte de charité annuel qui purifie les âmes.



## Côté BASSE-COUR



### Agriculture

## Les opportunistes de la pastèque se rabattent sur la Mauritanie

**R**efoulés des régions désertiques du Maroc, Tata, Zagora et les environs dont ils ont pompé

question n'en ont cure. Ce sont des opportunistes qui sont constamment en quête de terres agricoles à louer à vil prix pour faire pros-



Une culture hydrivore...

les ressources hydriques après avoir asséché celles de Taroudant, les producteurs de la pastèque viennent de jeter leur dévolu sur la Mauritanie. Or, la culture de ce fruit gourmand en eau devait être banni des zones oasiennes depuis longtemps car non adaptée à leur climat sec. Les agriculteurs en

pérer leur activité sur le pompage des nappes phréatiques. Or, la pastèque se vend beaucoup moins chère que l'eau qu'elle consomme, une tonne pour produire une seule pastèque vendue en début de saison entre 5 et 6 DH le kilo avant que son prix dans le commerce ne chute à de 2 DH.

## Échec et mat

**A** 18 ans, l'Iranien Alireza Firouzja, champion reconnu depuis trois ans déjà, devait jouer contre un joueur israélien. La Fédération iranienne d'échecs lui aurait demandé de ne pas le faire, a-t-il avoué. Le joueur a protesté en arguant que la politique n'a pas à se mêler du sport. Déçu par son pays, il a demandé l'asile politique en France. La France l'accueille à bras ouverts et lui accorde la nationalité en 2018.

Aujourd'hui âgé de 20 ans, Alireza Firouzja fait partie des champions du monde de la discipline : douzième mondial et vice-champion du monde de parties rapides, il vient de ravir à Maxime Vachier-Lagrave son titre de meilleur joueur français. Jeudi 16 mars



Alireza Firouzjaun.

2023, la France, qui s'en défendra plus tard, lui interdit d'affronter un joueur russe. Quel coup du Berger. Alireza Firouzja peut riposter en demandant l'asile politique à Poutine, grand joueur d'échecs et maître incontesté de la tactique.



### Le dramaturge Ahmed Jaouad succombe à ses brûlures

## Mort par indifférence

**Q**uand les artistes marocains ne meurent pas dans la misère et l'oubli, ils se suicident par désespoir ! C'est le drame que s'est infligé Ahmed Jaouad déclaré mort dimanche 2 avril au CHU Ibn Sina de Rabat des suites de ses brûlures. Le dramaturge s'était immolé par le feu, lundi 27 mars, soit le jour de la célébration de la journée mondiale du théâtre, aux abords d'un bâtiment du ministère de la Culture. Une tragédie qui a mis le milieu artistique national en émoi en donnant lieu à des spéculations sur les raisons de son geste désespéré. Pour en arriver à attenter à ses jours, il faut vraiment être rongé par un immense désespoir et en proie à une grande détresse psychologique qui lui ont fait apparaître la mort comme la solution à ses souffrances. Le défunt souffrait de marginalisation et voulait par son acte ultime dénoncer «l'exclusion» dont il a été victime, et «l'ingratitude» envers son rôle et sa contribution comme animateur du «club de la famille» au sein du Théâtre Mohammed V. Aussitôt après le drame, le ministère de la Culture et de la Communication s'est empressé de rendre public un communiqué de justification où il a expliqué que «ce fonctionnaire contractuel au théâtre Mohammed V de Rabat à la retraite depuis octobre 2021 bénéficie de tous les droits qui lui sont garantis par la loi». Admirez la prouesse, celle de ne pas citer le nom de la victime.

«Le ministère fait part de son entière solidarité avec le citoyen en question et sa famille suite à cet incident tragique quels qu'en soient les circonstances et

les motifs. Le ministère suit de près l'état de santé de ce citoyen et a chargé un responsable du département de la Culture d'assurer ce suivi à l'hôpital». Admirez encore, «ce citoyen». Il ne manquait pour le département de tutelle qu'à évoquer «l'inconnu de Rabat». Visiblement, Ahmed Jaouad demandait une audience au ministre Mehdi Bensaïd. Mais celui-ci était tel-



Ahmed Jaouad.

lement occupé par son projet de voiture marocaine où il est curieusement associé qu'il n'avait pas eu le temps de le recevoir. M. Bensaïd aurait-il un agenda trop chargé s'il s'était agi de Toto le rappeur controversé ?

Le dramaturge serait sorti avec des résolutions d'optimisme, l'horizon personnel moins assombri, d'une rencontre avec ce jeune ministre arborant du reste une mine sympathique. Un rendez-vous aurait été certainement perçu par le défunt comme une marque de reconnaissance et aurait suffi pour lui redonner espoir pour un nouveau départ dans la vie. L'espoir fait vivre. Une audience aurait pu peut-être changé le cours des choses. Elle n'a pas eu lieu. Irréparable s'est produit.



## Côté BASSE-COUR



### Beurgeois GENTLEMAN

## Débandade de l'abondance et érection de la Sous France (21)

Entre Dominique Voynet et Lionel Jospin, c'est une histoire non pas platonique, mais atomique. La Voynet a donné l'avoinée au trotskiste Jospin ! Ce rouge qui s'est fait ripoliner en rose pour essayer de devenir président de la République s'est fait lamentablement sortir par Le Pen au premier tour des élections présidentielles de 2002... C'était bien La Peine de se présenter pour se vautrer ainsi, ça n'en valait pas Le Pen... Depuis, après avoir reçu l'avoinée de sa vie, l'ex-trotskiste s'est définitivement retiré de la vie politique. Ce garçon aura porté un coup fatal à la recherche française en sabordant le projet nucléaire Superphénix qui avait coûté 10 milliards d'euros pour sa construction... Actuellement, ce site coûte « un pognon de dingue » pour sa déconstruction... Une dizaine d'année plus tard, en 2012, Martine et Cécile, la première, Bent Bouha, fille de son père (en Marocain), Jacques Delors, rose socialiste et la seconde, verte et pas assez mure, se rencontrent et signent sur un coin de table un accord de fermeture de 24 centrales nucléaires en treize ans (2012 - 2025). Pour y parvenir Martine et Cécile se mettent d'accord pour réduire la consommation d'électricité. C'est le début de la politique du « en même temps » ! Demander aux Francis de rouler en électrique et en même temps leur demander de consommer moins d'électricité en débranchant la box internet quand ils partent en

vacances. Cette année-là, 2012, le chef des Roses socialistes, François, est élu Roi des Francis pour cinq ans. Le quinquennat de Franck Netherlands (2012-2017) se rétréci en trinanas (Ségolène, Valérie et Julie)... Il aurait même été vu, tôt le matin, casqué, roulant sur un scooter tel un livreur d'Uber Eats pour porter des croissants, qu'on présume chauds, à Julie, la fille de son copain Brice Gayet... Ainsi donc, depuis Jospin, chaque nouvel arrivant aux affaires faisait comme si en diminuant le nucléaire, on allait faire plus d'énergies renouvelables. Qu'il est loin, le temps des pionniers de l'indépendance énergétique de la France... Des personnes de la trempe de Marcel Boiteux, né en 1922, aujourd'hui un peu plus que centenaire, ont disparu des cercles du pouvoir. C'est quoi cette obligation faite à EDF de céder à ses concurrents une part de sa production nucléaire à prix coûtant ? C'est quoi ce pays qui oblige son EDF à subventionner ses concurrents pour leur permettre d'être enfin compétitifs ? Les Français croient que leurs cousins Germains vont abandonner leur sacro-sainte industrie automobile à moteur thermique d'ici douze ans, en 2035, pour basculer au tout électrique... Jamais les teutons ne lâcheront leurs seins nourriciers, leurs « Voitures du Peuple » (Volks Wagen en Allemand...) commandées par Hitler au waffen SS Ferdinand Porsche Même pas en rêve, les Teutons n'abandonneront les autres seins nourriciers:



Porsche, Mercedes, Audi, BMW, Bosch, Siemens Energy et de nombreux autres industriels regroupés dans le lobby « eFuel Alliance » ne lâcheront rien... Certains diront que l'Allemagne a toujours été gérée par des patriotes et que depuis Giscard D'Estaing, la France n'a plus de « Destin » ! Alors que Franck Netherlands avait « 3a9lo fi tizzo » (proverbe marocain qui peut être traduit par « son cerveau dans son luc » et son rejeton Macroute (depuis 10 ans aux affaires si l'on compte le temps passé avec François Hollande) refait à l'infini les mêmes bêtises ! Trois guerres meurtrières contre les Teutons n'ont pas servi aux Français de se méfier de leurs cousins Germains : 1871, 1914, 1939... Les guerres continuent sur le terrain économique... EDF était l'un des rares fleurons qui

nous enviaient les Teutons qui via le gazoduc Russie-Allemagne ont renforcé Poutine.

Après avoir sabordée son EDF, la France va saborder son industrie automobile et se retrouver noyée par un tas d'amas de tôles chinoises construites autour de batteries au lithium à faire fonctionner avec de l'électricité charbonnée (une centrale à charbon qui était à l'arrêt vient d'être relancée en Moselle). De même du gaz de schiste américain (industrie très polluante) sont acheminés jusqu'en France dans des navires au bilan désastreux à travers les océans... (À suivre)

**Beurgeois.Gentleman@gmail.com**  
Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web [www.lecanardlibere.com](http://www.lecanardlibere.com)

## Le RNI recadre le PPS

Le gouvernement prête trop le flanc aux critiques sur le dossier de l'inflation pour que cela ne soit pas exploité par ses adversaires politiques. A commencer par le PPS dont le bureau politique a adressé le 30 mars une longue lettre ouverte au chef du gouvernement Aziz Akhannouch où il prend acte de « la légèreté qui caractérise la gestion, indifférente et irresponsable » par l'exécutif du dossier de la flambée des prix « insupportable » des produits alimentaires. Via son Bureau politique, la réponse du RNI, cinglante, tombe le 2 avril. «Le PPS, qui n'a pas voulu prendre la peine d'accomplir son devoir politique dans le cadre des institutions et des voies constitutionnelles, a préféré surfer sur des vagues fabriquées de toutes pièces, pour envoyer un message à vocation électorale, loin des règles constitutionnelles et des normes politiques», fustige le communiqué du Rassemblement. L'instance Rniste ajoute qu'elle ne se sou-

mettra à aucune forme de manœuvre suspicieuse voulant lui dicter sa conduite, de même qu'il n'a pas de leçon à recevoir de ceux qui portent une part de responsabilité dans la gestion des secteurs vitaux que sont l'eau, la santé, l'emploi, le logement et la politique de la ville. Une manière de rappeler au parti de Benabdallah qu'il ne doit pas la ramener étant donné que son parti n'a pas laissé dans la mémoire collective sous la période islamiste les souvenirs d'un bon parti gestionnaire. Et le RNI de rappeler à ceux qui l'auraient oublié ou tenté de l'occulter qu'il conduit au sein du gouvernement une politique plus sociale en incarnant la social-démocratie qui s'est traduite par un certain nombre de mesures en faveur du soutien du pouvoir d'achat. Sauf que ces mesures se sont avérées insuffisantes pour protéger les couches les plus faibles face à l'envolée spectaculaire des prix des denrées alimentaires de base.

## Le PPS Khalid Naciri n'est plus

L'ancien ministre de la Communication, ancien porte-parole du gouvernement (2007-2012), et ambassadeur du Royaume du Maroc auprès du Royaume hachémite de Jordanie, est décédé mercredi soir 5 avril à l'âge de 77 ans à Rabat. «Sa disparition est une grande perte pour le parti et pour le Maroc», annonce un communiqué de son parti, le PPS.

Le parti rendra hommage au défunt en organisant une cérémonie pour ses funérailles, dont la date et le lieu seront communiqués ultérieurement, ajoute le communiqué.

Le regretté a occupé le poste de directeur de l'Institut supérieur d'adminis-



**Feu Khalid Naciri.**

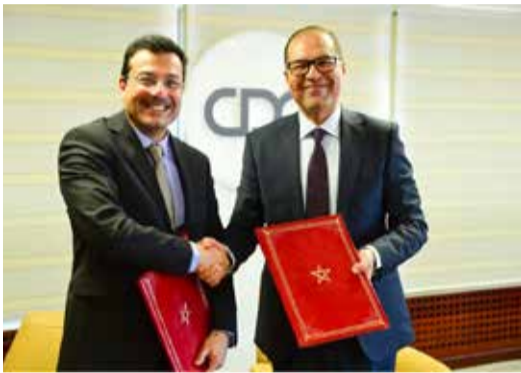
tration de Rabat, et a également été élu président du Comité arabe permanent des droits de l'homme de la Ligue arabe jusqu'en 2006.



## Côté BASSE-COUR



### La CDG et la CMR cultivent le partenariat



Le patron de la CDG Khalid Safir saluant son homologue de la CMR.

La Caisse de dépôt et de gestion (CDG) et la Caisse marocaine des retraites (CMR) ont signé une convention-cadre. Objectif : promouvoir un partenariat entre les deux institutions dans le sens de la convergence de leurs missions, leurs aspirations mutuelles et leurs intérêts communs. Les axes de mutualisation de leurs efforts et moyens ont été clairement identifiés. Que voici : Le co-investissement dans des projets présentant un enjeu stratégique pour le développement socioéconomique et territorial dans des secteurs porteurs et d'avenir ; la mise en commun des ressources dans une perspective de rationalisation et d'amélioration

de la performance ; l'amélioration des services rendus aux usagers à travers une meilleure coordination en matière de gestion des carrières et des droits à la retraite, ainsi que la simplification et la digitalisation des procédures et le lancement d'initiatives visant la promotion et le développement de services aux pensionnés en collaboration avec l'écosystème (acteurs publics, partenaires privés, start-up...).

### Trump, une inculpation tout bénéf...

Il est premier en tout. Premier président US à premier président sortant à ne pas reconnaître sa défaite électorale face à Joe Biden et premier président à lancer en janvier 2021 ses hordes de partisans contre le Capitole, temple de la démocratie américaine, et premier ancien président à être inculpé au pénal. Dans un show mondialement médiatisé, l'ex-locataire de la Maison Blanche s'est soumis mardi 4 avril au prélèvement de ses empreintes digitales et s'est fait photographier comme un vulgaire prévenu au tribunal pénal de Manhattan.

Sur celui qui a plaidé non coupable pèse pas moins de 34 chefs d'inculpation en relation avec trois affaires glauques où il est soupçonné d'avoir orchestré une série de paiements pour étouffer trois scandales avant l'élection présidentielle de 2016. Lors d'une conférence de presse, le procureur de Manhattan, Alvin Bragg a dénoncé la « conduite délictuelle grave » de Donald Trump. Selon lui, l'ancien président américain est accusé « d'avoir fait de fausses écritures comptables ».

Mais l'intéressé s'en moque, lui, qui n'a pas hésité avant même sa comparution à se servir de sa mise en cause judiciaire pour en tirer un grand bénéfice politique. Faire remonter sa cote de popularité au sein du parti et républicain dans la perspective d'un retour au pouvoir en 2024. Pari déjà



Donald Trump lors de sa comparution.

réussi, Trump est de nouveau dans les bonnes grâces des siens. De retour en Floride après sa comparution, l'ex-président a qualifié son inculpation d'« insulte à la nation ». « Le seul crime que j'ai commis, c'est de défendre courageusement notre nation contre ceux qui cherchent à la détruire », a-t-il lancé dans un discours aux allures de campagne. Cette inculpation n'est pas pour le fragiliser politiquement. Elle peut même le relancer puisque d'un point de vue judiciaire déjà, une inculpation et une instruction en cours n'empêchent nullement quelqu'un d'être président aux États-Unis. Résultat : C'est par la grande porte du banc des accusés que ce sacré Trump compte organiser son retour triomphal à la Maison Blanche Du pain bénit. Merci qui ? Ce n'est qu'aux États-Unis qu'un procès pour actes délictuels peut être un atout pour conquérir ou reconquérir le pouvoir ! En voilà un privilège inestimable et un cadeau inespéré pour le plus sulfureux des hommes politiques US.

MARCHÉS BIEN ACHALANDÉS, PRIX QUI S'ENVOLENT...



### Justice

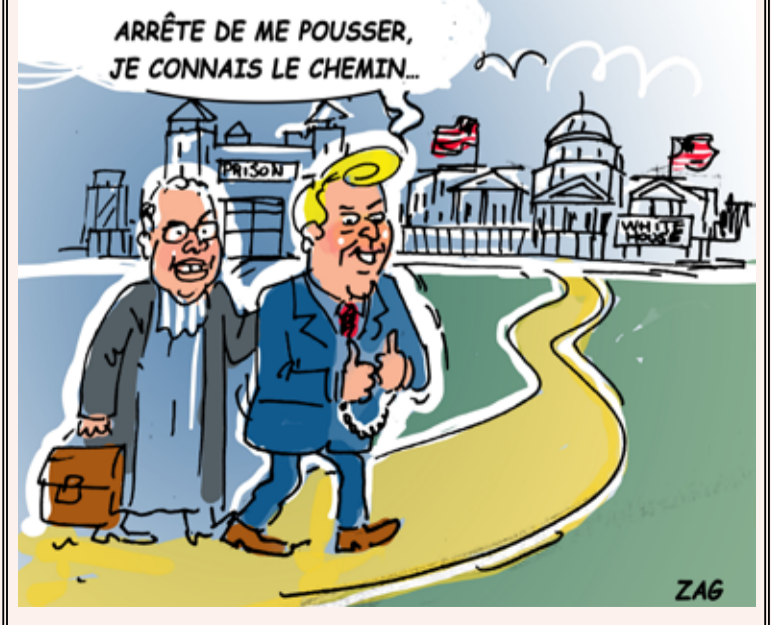
### Un viol, un verdict clément et des questions

Le viol collectif d'une fillette au Maroc ne mérite que deux ans de prison ! C'est la très clémentine peine prononcée par la chambre criminelle de la Cour d'appel de Rabat à l'encontre de trois hommes dans une affaire de "détournement de mineure" et "attentat à la pudeur sur mineure avec violence". Par sa légèreté incompréhensible, ce verdict a choqué au-delà des milieux de défense des droits humains et des femmes.

La victime issue de Tifelt n'a que 11 ans lorsqu'elle se fait violer pour la première fois par ces prédateurs âgés de 25, 32 et 37 ans. Violée à plusieurs reprises sous la menace, la fillette finit par tomber enceinte. Le scandale éclate après que le père a porté plainte devant la justice.

Devant le tollé général suscité par cette affaire qui met en lumière une justice peu protectrice des droits des femmes, le parquet a décidé de faire appel de la sentence prononcée.

TRUMP : UN PROCÈS QUI LE REMET BIEN EN SELLE...

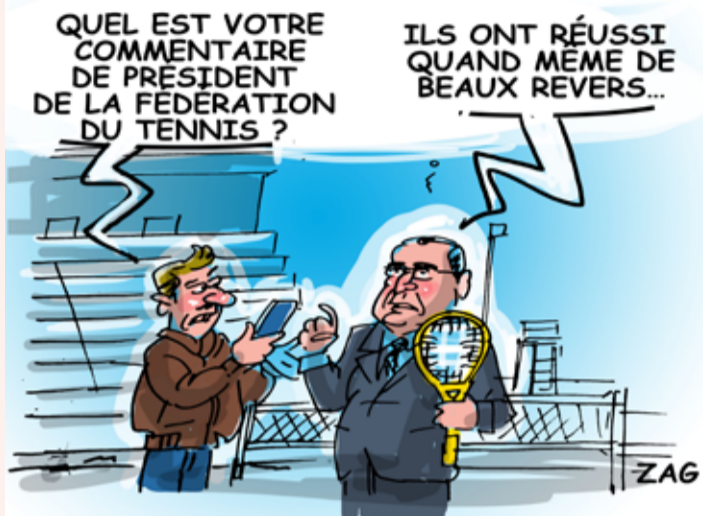




## Côté BASSE-COUR



### GRAND PRIX HASSAN II : ÉLIMINATION D'ENTRÉE DE JEU DE TROIS TENNIS MEN MAROCAINS



## La FMI prête au Maroc en l'encensant

Le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé lundi 3 avril un accord de financement de deux ans en faveur du Maroc d'une valeur de 5 milliards de dollars. Il s'agit, selon un communiqué rendu public par l'institution financière, d'une ligne de crédit conçue à des fins de prévention des crises et dont « le Maroc est éligible pour bénéficier de la ligne de crédit modulable grâce à ses politiques, ses cadres politiques institutionnels et ses fondamentaux économiques solides ».

L'accord renforcera les réserves extérieures du Maroc et fournira une assurance temporaire contre d'éventuels risques liés à des retournements de conjoncture.

« Les politiques macroéconomiques et le cadre institutionnel très solides du Maroc ont permis à son économie de rester résiliente face aux multiples chocs négatifs qui se sont produits au cours des trois dernières années, notamment la pandémie, les deux sécheresses et les retombées de la guerre de la Russie en Ukraine », a expliqué Antoinette Sayeh, directrice générale adjointe du FMI et présidente par intérim du Conseil, dans une déclaration à l'issue des délibérations du Conseil d'administration du Fonds.

Elle a ajouté qu'à l'avenir, les autorités marocaines « restent déterminées à reconstituer des marges de manœuvre de politique économique, à apporter une réponse globale aux nouveaux chocs et à poursuivre la mise en œuvre de vastes réformes structurelles nécessaires pour rendre la croissance économique plus forte, plus résiliente et plus inclusive ». Toutefois, la responsable du FMI a fait remarquer que malgré sa résilience l'économie marocaine, « reste vulnérable à une détérioration de l'environnement économique et financier mondial, à une volatilité accrue des prix des matières premières et à des sécheresses récurrentes. Dans ce contexte, l'accord de la LCM renforcera les coussins extérieurs du Maroc et fournira au pays une assurance supplémentaire contre les risques extrêmes ».

« Les autorités ont l'intention de considérer le dispositif de la LCM comme une mesure de précaution et d'y mettre fin dès que la période de 24 mois sera écoulée, en fonction de l'évolution des risques », a ajouté Mme Sayeh.

Depuis 2012, le Maroc a bénéficié de quatre accords successifs au titre de la ligne de précaution et de liquidité (LPL), d'un montant d'environ 3 milliards de dollars chacun.

## Casablanca

# Les visions de Nabila Rmili

9 4,7 millions d'euros (soit un peu plus d'un milliard de DH), c'est le montant de l'accord de prêt et garantie portant sur le financement additionnel du Programme d'appui à la Commune de Casablanca. La convention a été signée le 28 mars à Rabat en présence de la ministre de l'Économie et des Finances Nadia Fettah, entre le directeur Pays au Bureau régional du Département Maghreb, Moyen-Orient et Afrique du Nord à la Banque mondiale et la présidente du conseil de la ville de Casablanca Nabila Rmili.

En décembre 2017, le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale avait approuvé un premier prêt de 172 millions d'euros (200 millions de dollars) en faveur de la Commune de Casablanca dans le cadre du « Programme d'appui à la Commune de Casablanca » activé en février 2018 et arrivé à échéance en mars 2023. Ce financement additionnel, demandé par la ville, vient s'ajouter à un prêt de 200 millions de dollars débloqué par la même institution pour financer son Programme d'action communal (PAC) 2023-2028 dont les axes ont été dévoilés en février 2023. Les projets et les chantiers consignés dans une magnifique présentation Powerpoint nécessitent une enveloppe de près de 40 milliards de DH que la non moins magnifique Rmili ne sait même pas où les trouver. En tout cas, Casablanca est très attrayante dans la virtualité. Elle est intelligente et durable, vivante et culturellement riche, métropolitaine et ouverte sur le monde, moderne et dotée d'une infrastructure de haute facture.



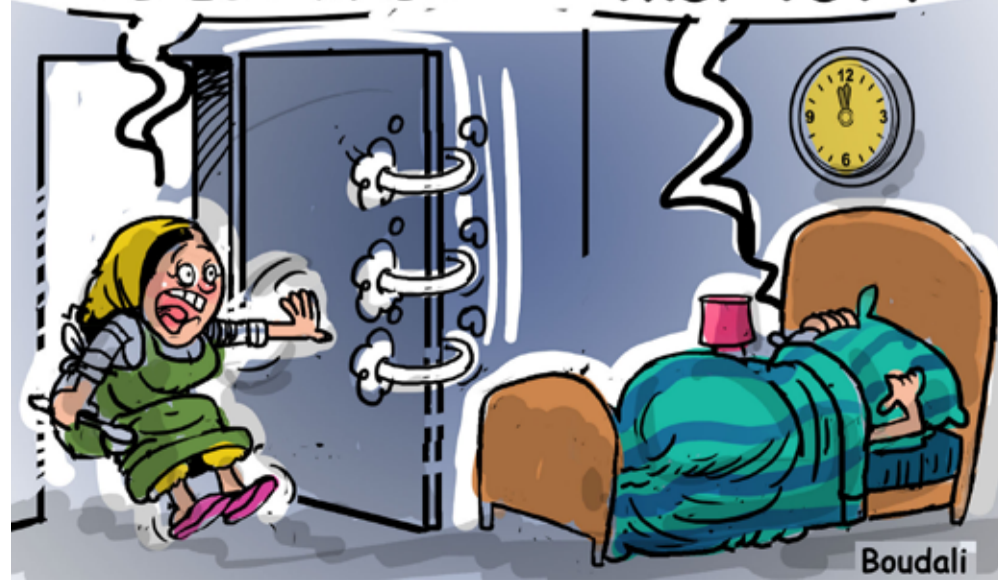
Nabila Rmili, une maire peu convaincante...

Toutes les nuisances sonores et visuelles, les embouteillages monstres qui étouffent la circulation, les dysfonctionnements urbains en pagaille et autres aspects de l'enlaidissement de l'environnement générés au-delà du supportable par l'incurie des élus vont disparaître comme par magie. Alléluia. Plus de charrettes, ni de mendiants, ni de gardiens de voitures ni de vagabonds. Partout des parcs et des espaces verts, des zones piétonnes où il fait bon flâner le soir. Et cerise sur le béton, la ville sera parcourue facilement à pied et à vélo et la technologie verte déployée à tout coin de rue... Pour une fois, l'avenir des Casablancais s'annonce prometteur et non foncièrement promoteur et saturé de promesses de vente. Avec la grande Rmili qui partage généreusement ses visions (les méchantes langues ne manqueront pas de les qualifier de nocturnes), Stockholm, Vancouver, Bordeaux ou Zurich risquent fort bien d'être déclassées. Rmili, un génie que le monde nous envie déjà.

### RAMADAN: RIEN NE SERT DE SE PRESSER...

RÉVEILLE-TOI IL EST MIDI

C'EST ENCORE TROP TÔT !





## Le Maigret du CANARD



### Le projet de réforme de la justice divise la société israélienne

# Israël : Le début de la fin ?

Par leur plan qualifié de menace pour la démocratie, Benyamin Netanyahou et son gouvernement d'ultra nationalistes ont semé le chaos dans toutes les sphères sociales tout en ravivant une vieille crainte : l'effondrement de l'entité israélienne. Décryptage de ce qui ressemble à une lame de fond.

#### Ahmed Zoubair

Depuis quelques semaines, une grande peur traverse les cercles du pouvoir israélien, celle de l'effondrement de l'État hébreu. Une peur alimentée par les manifestations gigantesques provoquées par la très controversée réforme de la Justice portée par le Premier ministre Benyamin Netanyahou et son gouvernement d'extrême droite. La mobilisation contre ce projet, considéré par ses contempteurs comme une attaque frontale contre la démocratie israélienne, ne faiblit pas. Malgré une « pause » dans le processus législatif décrétée le 27 mars par M. Netanyahou pour donner une « chance [...] au dialogue » et désamorcer la colère de ses concitoyens, ces derniers continuent de battre le pavé, réclamant rien de moins que le retrait du texte. Pour le gouvernement, la réforme vise entre autres à rééquilibrer les pouvoirs par une réduction des prérogatives de la Cour suprême, que l'Exécutif juge politisée, au détriment du Parlement. Les contestataires du projet de réforme considèrent que cette dernière est de nature à saper le caractère démocratique d'Israël. Ils accusent à l'unisson le Premier ministre de chercher, par le biais de ce texte, à casser une éventuelle condamnation à son encontre dans un procès de corruption le visant. « Cette réforme sert les intérêts d'un homme qui fait face à plusieurs accusations et d'une clique de criminels qui a déjà été inculpés, sous influence d'un groupe de messianiques fous », a déclaré l'ex-Premier ministre Ehud Barak lors d'une conférence organisée en février dernier par le quotidien israélien de gauche Haaretz. L'ex-dirigeant fait référence à Netanyahou et à son procès pour corruption, ainsi qu'aux membres de sa coalition, comme le chef du Shas, Aryeh Deri et les ministres d'extrême droite

Bezalel Smotrich et Itamar Ben Gvir. En termes clairs, Netanyahou et sa bande d'extrémistes religieux aux commandes cherchent à marginaliser la Cour suprême pour pouvoir agir à leur guise sans risque d'être jugés. Cette crise profonde met en lumière le caractère prévaricateur de l'Exécutif d'extrême droite au pouvoir et la véritable nature d'un régime revêtu juste d'un enduit démocratique. M. Barak est allé jusqu'à déclarer que la population, face à l'entêtement du gouvernement, aurait l'obligation morale de refuser les ordres d'un « régime illégitime » qui cherche à faire basculer le pays dans la dictature. Un air de désobéissance civile flotte dans l'air. « J'ai peur que cet endroit devienne un État religieux, que les lois juives passent au premier plan et que la liberté démocratique telle que nous la connaissons n'existe plus », s'est inquiétée pour sa part auprès de l'AFP Liat Tzvi, chercheuse à l'université de Tel-Aviv.

#### Vent de révolte

Même l'armée, institution centrale qui maintient la survie d'Israël au prix de la répression du peuple palestinien, est vent debout contre le plan Netanyahou. Un groupe d'officiers réservistes refuse de servir en guise de protestation alors que des centaines d'anciens pilotes de l'armée de l'air, d'ex-membres du renseignement et des commandos multiplient les pétitions. Pour un État militariste, la fronde dans les rangs de Tsahal n'augure rien de bon. Jamais la société israélienne n'a été aussi divisée sur fond d'une ambiance délétère. Les cris d'alerte se multiplient sur les menaces qui pèsent sur l'unité israélienne. Inédite par son ampleur et sa détermination, la contestation qui a commencé début janvier, est la plus importante de l'histoire d'Israël qui fêtera en mai prochain son 75ème anniversaire marquant



#### Jamais Israël n'a été aussi divisé...

sa naissance sur l'occupation des terres palestiniennes. Les Hakham juifs et autres dignitaires religieux qui connaissent parfaitement les lois de la Bible hébraïque voient dans le vent de révolte actuelle qui souffle sur le pays le signe céleste de l'imminence de l'effondrement d'Israël mentionné dans le Coran. Dans une vidéo, un officier de l'armée israélienne « annonce la bonne nouvelle aux musulmans » en citant la sourate Al Hachr : « C'est Lui qui, lors de leur premier exil, a chassé de leurs foyers ceux des gens du Livre qui ont rejeté la foi [1404]. Vous ne pensiez pas qu'ils participeraient et eux-mêmes s'imaginaient que leurs forteresses les protégeraient d'Allah. Mais Allah leur a infligé un châtement auquel ils ne s'attendaient pas, remplissant leurs cœurs d'effroi, si bien qu'ils se sont mis à démolir leurs maisons de leurs propres mains [1405], aidés par les croyants qui les assiégeaient. Tirez-en des leçons, vous qui êtes doués de raison ! » Cette prophétie a été également annoncée en 1999 dans l'émission Shahid ala al-asr animée par Ahmad Mansour sur la chaîne Al Jazeera par le fondateur et chef spirituel du Hamas feu Cheikh Yassine. Le martyr palestinien assassiné le 22 mars 2004 lors

d'un raid israélien a donné 2027 comme date de la fin d'Israël, une date qu'il dit tirer d'une analyse personnelle de certaines dispositions coraniques. L'avenir d'Israël serait-il sa disparition ? L'heure est tellement grave que le président israélien Isaac Herzog s'est adressé, la mine grave, dimanche 12 février, à ses concitoyens. Un exercice inhabituel pour un président dénué de pouvoir politique et que la période critique que traverse son pays a fait sortir de sa réserve coutumière. D'emblée, M. Herzog, avocat de profession, annonce qu'Israël se trouve « à la veille d'un effondrement constitutionnel et politique » en pointant du doigt le projet de réforme de la discorde, voire du désordre. Israël a la particularité de ne pas disposer d'une constitution et de fonctionner ou de dysfonctionner en s'appuyant sur la déclaration de sa création en 1948. Système basé sur l'injustice et l'oppression, le crime et la spoliation, Israël est une greffe qui ne prendra jamais, portant en son sein les germes de sa propre destruction. Une vérité partagée jusque dans certaines mouvances religieuses israéliennes qui considèrent que la création d'Israël représente un acte de désobéissance divine. ▀



## Le Maigret du CANARD



### Intelligence artificielle

# Midjourney ou le tueur du métier de photographe

**Saliha Toumi**

La preuve par l'image c'est de l'histoire ancienne. Elle n'existe plus depuis longtemps déjà. On pouvait les retoucher comme on veut sur Photoshop ou en réalisant un photomontage. Désormais, il est possible de fabriquer des images qui paraissent réelles grâce à une application sophistiquée qui repose sur de l'intelligence artificielle. Son nom : Midjourney. D'autres applis similaires comme Dall-E et StableDiffusion font obtenir le même résultat. Mais la dernière version de Midjourney propose des résultats au réalisme saisissant. C'est ainsi qu'on a pu voir les images du président français Emmanuel Macron manifestant dans les rue de Paris, assis sur des poubelles ou habillé en éboueur. Le réalisme des images est incroyable, ressemblant à des photos de presse, saisies sur le vif. Or, tout est faux dans ces images, identiques à celles montrant l'ex-président américain Donald



Trump dans diverses situations: arrêté par la police, vêtu de la combinaison orange de détenu. Le programme Midjourney est à la portée de tous.

#### Simple comme un clic

Créer de fausses images est simple comme un clic.

Il suffit d'entrer "imagine" suivi de la scène que l'on souhaite élaborer, pour créer une fausse photo au réalisme impressionnant. Il faut vraiment avoir l'œil averti pour ne pas être abusé. Les

images made in IA présentent un grain un peu plus lisse, mais les lignes de démarcation entre les différents éléments sont difficiles à repérer pour un œil non averti. Mais à l'avenir, toutes ces petites imperfections permettant de déceler une fausse image seront gommées, anticipe l'universitaire François Fleuret : «D'ici un an ou deux, c'est réglé je pense. Il y a un tel avantage économique, une telle pression économique pour une entreprise.

On pourrait créer des photos de top models par exemple.» Pas

seulement. Il est possible de générer les clichés que l'on veut. Voilà qui risque de ringardiser le métier de photographe de presse et de de reporteur d'images. Avec ces applis diaboliques, on peut même espérer dans un avenir proche se fabriquer une jolie image de marque ou redorer son image. Faut-il s'en réjouir au nom du progrès? En tout cas, le constat est là : L'intelligence artificielle n'arrête pas de hacker les activités humaines tout en nous rendant bêtes d'admiration !

## Le CHU Ibn Rochd se dote d'un centre de réhabilitation psycho-sociale

S.M. le Roi Mohammed VI a procédé mercredi 5 avril à l'inauguration du Centre de réhabilitation psycho-sociale du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Ibn Rochd de Casablanca. A cette occasion, le souverain a visité les différentes composantes de ce Centre destiné aux patients présentant un handicap psychique induit par des pathologies mentales graves et chroniques.

Réalisé par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité pour un investissement de l'ordre de 10,5 millions de DH, ce projet s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action de la Fondation, visant à soutenir le secteur médical



S.M le Roi Mohammed VI dévoilant la plaque commémorative du centre.

national, à travers le renforcement de l'offre médicale existante, l'amélioration de l'accès aux soins des populations les plus démunies, et l'intégration d'une approche sociale complémentaire dans les mécanismes d'accompagnement des patients.

Fruit d'un partenariat entre la Fondation Mohammed V pour la Solidarité et le CHU Ibn Rochd de Casablanca, cette structure compte parmi ses effectifs 5 médecins spécialistes (3 psychiatres et deux neuropsychologues), 7 infirmiers en santé mentale, ainsi qu'un staff d'accompagnement, composé de 7 formateurs en coiffure, informatique, cuisine, sport, théâtre, poterie et art thérapie.





## Le Maigret du CANARD



### Spirale inflationniste

# La solution des circuits courts

Importée ou non, d'origine monétaire ou pas, l'inflation est une urgence sociale aux conséquences désastreuses. Pour la freiner, des solutions efficaces doivent être déployées sans délai. Explications.

#### Jamil Manar

La flambée des prix des légumes et des viandes n'est pas à chercher, comme l'affirme le haut-commissaire au Plan, dans l'insuffisance de l'offre agricole. Il n'y a qu'à faire un tour dans les marchés pour s'en rendre compte. Les victuailles de toutes sortes sont exposées en abondance. Mais ce qui pose problème c'est leur prix trop élevé pour les petites bourses et même moyennes. L'inflation qui s'accélère dévore les portes-monnaie au-delà du raisonnable. Mais il ne faut pas que ce phénomène préoccupant serve de prétexte pour régler ses comptes avec le Plan Maroc Vert qui n'est pas en cause dans le renchérissement des produits agricoles. Bien au contraire. Cette stratégie sectorielle a ramené les banques vers un secteur qu'elles ont longtemps fui par manque d'attractivité. Ce qui a permis d'augmenter le volume des investissements et la productivité tout en contribuant à l'émergence d'une économie solidaire dynamique, incarnée notamment par les coopératives.

L'envolée des prix de certains légumes trouve sans doute son origine dans une conjonction de facteurs. La pénurie d'eau consécutive aux insuffisances des précipitations y a joué un rôle prépondérant.

Posez la question aux connaisseurs et ils vous diront que la production légumière en provenance de zones bour comme El Jadida, Berrechid ou Mo-

ammedia et qui alimentent le marché de gros Casablanca a été très insuffisante cette année. D'où la mise à contribution des agriculteurs du Souss pour orienter une partie de leur production destinée à l'export vers le marché local pour soulager les prix notamment de la tomate. Le reste n'est que spéculation. Certains expliquent cette forte augmentation des prix à la consommation qui va au-delà des légumes par un recours à la planche à billets (Voir encadré) lors de la pandémie pour fournir les fameuses aides aux ménages démunies et aux employés des entreprises impactées. Pendant cette période, des millions de Marocains étaient soutenus sans travailler. L'inflation survient justement lorsque l'excès de création monétaire n'a pas de contrepartie en production qui, elle, ne vient essentiellement que de la valeur travail.

Le travail était en panne lors de la crise sanitaire qui a engendré une grande population d'assistés, confinés chez eux, qui consomment sans bosser. Il y a aussi lieu de s'interroger sur la pertinence économique d'un certain nombre de dispositifs de soutien et de financement des entreprises à des taux très bas à l'image de Intelaka ou Forsa. La question est de savoir l'origine du financement de programmes dont on connaît, à force de ratages, le sort réservé à l'essentiel des crédits octroyés aux porteurs des projets. La plupart ne créent ni richesse ni emplois, transformés en instruments pour satisfaire les besoins personnels, achat d'appar-



Mohammed Sadiki, ministre de l'Agriculture.

tements et de voitures, de jeunes patrons souvent dénués d'expérience en gestion d'entreprise.

#### Trop délicat

Quelle qu'en soit l'origine, l'inflation est bel et bien là, installée, selon des scénarios pessimistes, pour durer. Avec tout ce que cette perspective fait peser comme menace sur la paix sociale. Le phénomène frappe durement les plus pauvres en appauvrissant les classes moyennes. Il en résulte une aggravation des inégalités sociales déjà criardes au Maroc tout en érodant la valeur des salaires et en faisant fondre l'épargne. Trop délicat.

Pour n'importe quel gouvernement, l'inflation est un problème trop sérieux pour le balayer d'un revers de la main en se contentant de dire officieusement qu'il s'agit d'une inflation importée, en référence à la guerre en Ukraine et ses diverses conséquences. Un gouvernement d'action doit trouver des solutions concrètes pour atténuer les effets de cette spirale inflationniste socialement coûteuse sur les couches les plus fragiles. Visiblement, les campagnes de contrôle des prix et les subventions substantielles généreusement accordées aux transporteurs se sont

avérées inopérantes face à ce monstre qui inquiète et fait peur. L'une des solutions que le gouvernement doit envisager est de favoriser l'émergence des circuits courts en s'appuyant sur le Crédit Agricole pour acheter les récoltes des fellahs au juste prix. L'État peut ensuite mobiliser son bras logistique qu'est la SNTL pour acheminer la production agricole jusqu'au consommateur final. Cette démarche offre l'avantage de court-circuiter les intermédiaires qui contribuent au renchérissement des produits agricoles.

Certes, une telle option ne manquera pas de faire sauter les chantres de l'économie du marché dont les acteurs au Maroc agissent souvent en rentiers. Mais l'étatisation du business agricole, qui concerne la pitance quotidienne du gros de la population, aussi longtemps que la situation l'exige, n'est pas une très mauvaise idée. Bien au contraire. L'objectif final étant de sortir le tajine, qui constitue l'alimentation de base du citoyen lambda, des entreprises spéculatives et autres contraintes de conjoncture. On le répètera jamais assez, la gamila (gamelle) peut conduire au brasier social lorsque les prix de ses ingrédients deviennent trop brûlants. Il ne faut pas jouer avec le feu. ▀

#### Planche à billet, un outil dangereux...

La "planche à billets" revient à créer de la monnaie ex-nihilo, c'est-à-dire sans création de richesse correspondante. En effet, en temps normal, pour pouvoir créer de la monnaie, la banque centrale d'un pays doit disposer de compensations à l'actif de son bilan, en l'occurrence de l'or, des réserves de changes et des titres (notamment des obligations d'État). C'est ce que l'on appelle les contreparties de la masse monétaire. De la sorte, il existe une correspondance entre la monnaie en circulation et la réalité économique du pays. Cela permet notamment d'éviter les dérapages inflationnistes. Bien différemment, lorsqu'une banque centrale actionne la "planche à billets", cela signifie qu'elle crée de la monnaie sans contreparties préalables. Elle imprime des billets "sur la base de rien". ▀



# Contribution



Par Oleg Nesterenko \*

## « L'holodomor » La parade des incultes et des irresponsables à l'assemblée nationale

Ce mardi du 28 mars, il a été annoncé que l'Assemblée nationale française a reconnu en tant que génocide « l'holodomor » - « la famine provoquée au début des années 1930 contre le peuple ukrainien par les autorités soviétiques ». Celle-ci a été à l'origine de plusieurs millions de morts. La proposition de résolution a été adoptée à la majorité écrasante des voix : 168 voix contre 2. Le texte adopté « condamne » ces actes et « affirme son soutien au peuple ukrainien dans son aspiration à faire reconnaître les crimes de masse commis à son encontre par le régime soviétique ».

Dans l'élan de solidarité, les députés émus de l'Assemblée ont fait un appel solennel au gouvernement français à faire de même, afin de « répondre à la forte attente de Kiev au sujet de ce souvenir douloureux, ravivé par l'invasion russe du pays ».

Tout de suite derrière, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a exprimé dans son tweet sa grande satisfaction et « reconnaissance envers les députés de l'Assemblée nationale pour cette décision historique ».

A noter que la loi sur « l'holodomor » (extermination par la faim) qui est la reconnaissance officielle de la famine de 1932-1933 en Ukraine en tant qu'un acte prémédité perpétré par le pouvoir soviétique, ayant pour l'objectif le génocide du peuple ukrainien, a été adoptée par Verkhovna Rada d'Ukraine, le 28 novembre 2006. Cette « reconnaissance » n'a été qu'une suite logique de la nouvelle politique ultranationaliste russo-phobe qui s'est instaurée en Ukraine dès la « révolution orange » de 2004. Le texte adopté en France avait été cosigné par des membres de sept des dix groupes politiques de l'Assemblée, à l'exception de ceux du Rassemblement National, de La France insoumise et du Parti Communiste. Il est regrettable de constater que si les « insoumis » ont refusé de prendre part au vote, estimant que si « nul ne peut nier la réalité du crime », il est nécessaire, néanmoins, de se poser la question : « s'agissait-il d'exterminer



Une famine qui a engendré une grande mortalité.

le peuple ukrainien en tant que tel ? » - le RN, de son côté, a bien joué le jeu du pouvoir actuel et a bien voté en faveur du texte. L'objectif de leur action est parfaitement clair : se maintenir « dans les rangs » du politiquement correct, afin de séduire d'avantage la masse électorale embrigadée et formatée par la propagande des médias mainstream. En somme le PC est le seul parti à voter contre.

Si le fait historique de la famine orchestrée par Joseph Staline (Iosif Djougashvili de son vrai nom géorgien) n'est nullement contesté par personne, y compris en Russie, il est à souligner qu'il faut être soit un ultranationaliste ukrainien russophobe, soit un inculte et imbécile - il est difficile de donner un autre qualificatif - pour croire que la famine de 1932-1933 était initiée et dirigée spécifiquement contre le peuple ukrainien. En attribuant des qualificatifs particulièrement durs à des partisans de la propagande mensongère du prétendu génocide du peuple ukrainien dans les années 30, la question qui doit bien être posée est : quelle est la légitimité sur le sujet de l'auteur de ces lignes ? Ma prise de parole est on ne peut plus légitime. En laissant de côté le fait qu'étant par le passé dirigeant d'un institut de recherche scientifique dans le domaine de l'histoire et disposant de connaissances précises sur le sujet, appuyées sur des documents d'archives historiques, je fais, néanmoins, savoir que je suis

le descendant direct de victimes qui ont laissé leurs vies dans lors de la famine en question. En effet, mes arrières grands parents - le père et la mère de ma grande mère, côté maternelle - sont morts de faim en 1933. De même que 2 de leur 4 enfants. Ma grande mère, née en 1928, faisant partie des survivants. La grande mère dont je me souviens me racontait dès mon enfance les horreurs de la famine qu'elle a vécues dans sa petite enfance.

Il existe, toutefois, un fait qui pose un énorme problème vis-à-vis de la « version » de l'histoire qui vient d'être adoptée par la France : les membres de ma famille sont morts de cette famine sur un territoire qui n'a strictement rien à avoir avec l'Ukraine. Cela s'est passé sur le territoire de Russie, dans la région du Caucase du Nord. Par ailleurs, en ce qui concerne mon grand-père, le mari de ma grande mère susmentionnée, il était ukrainien. Lui-même, de même que toute sa famille, a vécu durant cette grande famine en Ukraine, dans la région de Zaporozjé. Et, contrairement à la famille décimée de son épouse russe, sa famille ukrainienne a bien survécu à ces années terribles sans perdre un seul de ses membres.

Les historiens dignes de ce nom savent parfaitement que de même que sur le territoire de l'Ukraine, exactement la même famine et exactement pour les mêmes raisons a eu lieu en 1932 et 1933 non seule-

ment dans le Caucase du Nord, mais également dans les régions russes de Basse et Moyenne Volga, dans la région de la Russie Centrale, en Sibirie Occidentale et Méridionale et en Oural. Et non seulement dans les régions énumérées, mais également au Kazakhstan et au Kirghizistan soviétiques. La mortalité due à cette famine a été gigantesque. Les experts ne disposent pas des chiffres précis, mais on estime le nombre de victimes de 7 à 8 millions de personnes. Il est à souligner, que plus de 50% des victimes ont trouvé la mort en dehors du territoire de l'Ukraine. La signification de la reconnaissance par l'Assemblée nationale de cette famine en tant que génocide du peuple ukrainien n'est pas seulement une imbécillité historique dans le cadre des jeux politiques qui font honte à la France. La portée de cette décision est beaucoup plus grave. C'est la négation de l'existence de plus de 3,5 millions de morts innocents dans cette grande famine en dehors de l'Ukraine, dont les membres de la famille de l'auteur de ces lignes. Cette « reconnaissance » des raisons qui n'ont jamais existées n'est qu'une parade des incultes et des irresponsables. Les occupants actuels de l'Assemblée nationale qui se montrent non pas en tant que responsables politiques, mais en tant que produits de substitution de ce que doivent être les représentants du peuple français dignes de ce nom. Ils devraient commencer à réfléchir et cesser de faire honte à leur fonction en prenant la seule décision qui sera sage pour leur cas : quitter les banquettes l'Assemblée nationale et revenir sur les banquettes de l'école où les professeurs d'histoire essaieront de combler les trous dans leurs connaissances de l'histoire et essaieront de diminuer leur ignorance, dont la profondeur ne peut être comparée qu'à la hauteur de Chimborazo. ▀

\* Oleg Nesterenko  
Président du Centre de Commerce & d'Industrie Européen, Ancien directeur de l'Institut International de la Reconstruction Anthropologique, Ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris.



## Bec et ONGLES



### Chakib Alj, président de la CGEM

# La CGEM est un marché qui ne suscite pas de compétition

Une équipe du Canard a été accueillie par le président de la CGEM Chakib Alj assuré lui et son colistier de succéder à lui-même.

**Vous êtes bien parti avec votre colistier Mehdi Tazi de succéder à vous-mêmes puisque votre binôme est candidat unique pour un second mandat à la tête de CGEM...**

**Au Maroc, les candidats à la CGEM sont trop rares pour ne pas être uniques. Pour tenir cette boutique, on ne se bouscule pas au portillon. C'est une tradition bien marocaine.**

**Cela vous arrange qu'il n'y ait pas de rivaux à affronter?**

**Moi et mon gentil colistier qui me va comme un gant de gommage souhaitons nous arrêter à un seul mandat. Surtout que nous avons vécu une présidence intense et pleine de problèmes à cause notamment de la crise sanitaire et ses conséquences dramatiques. Mais personne ne s'est manifesté pour tenter de nous déloger de la rue Mohamed Abdou.**

**Faire vivre l'esprit de compétition est une bonne chose dans tout scrutin, n'est-ce pas ?**

La présidence de la CGEM est un petit marché qui ne suscite ni intérêt ni bataille car réputé casse-cou et synonyme de tracas. La concurrence, valeur essentielle de l'économie de marché, ne fonctionne pas quand il s'agit de diriger la confédération.

**Est-ce-à-dire qu'il n'y a rien à gagner à être patron des patrons ?**

C'est une fonction où l'autorité du chef ne dépasse pas les frontières de son siège casablancais. Mais on fait semblant de peser sur les décisions du gouvernement dans les domaines intéressant le monde de l'entreprise. Comme président de la CGEM, on inaugure bien les chrysanthèmes.

**La CGEM serait donc un machin inutile ?**

Non, la CGEM est un machin utile pour jouer les farces pardon les forces de proposition que l'on fait semblant d'écouter et diffuser certaines directives auprès de ses adhérents.

**Une courroie de transmission ?**

C'est le mot juste. Oui, une bonne courroie de transmission fluide et efficace qui sait jouer le jeu.

**Pourquoi avez-vous accepté le poste pour la première fois ?**

Par obligation. Il fallait bien quelqu'un pour succéder à Salaheddine Mezouar et c'est tombé sur moi. Je présentais aussi aux yeux de mes mentors le meilleur profil pour contrecarrer une candidature jugée faible par les grands électeurs.

Or, je suis du genre discret qui fait du business en douce. Mais on m'a poussé gentiment à dire oui alors ce n'est pas mon truc de faire de beaux discours qui ne mangent pas de pain.

**Qui ne mangent pas de pain ! Pour un professionnel de la minoterie, c'est l'expression juste à utiliser ...**

Pour rester dans le registre de mon activité, je me demande avec le recul si je n'ai pas été roulé dans la farine.

## Les camps de Tindouf en flammes...

**U**n groupe de jeunes séquestrés Sahraouis a attaqué et incendié, dans la nuit du 30 au 31 mars, le siège de la soi-disant «gendarmerie» du Polisario dans le dénommé «camp de Dakhla». Celui-ci est situé à 170 Km au Sud-est de Rabouni, à une vingtaine de kilomètres de Tindouf.

Les assaillants ont réagi, selon le Forum de soutien aux Autonomistes de Tindouf (Forsatin) à «un acte de vengeance contre les mauvais traitements infligés par les éléments de la gendarmerie» à une famille, dont un jeune membre était pourchassé pour avoir violé le couvre-feu imposé dans le «camp Dakhla». Les locaux et les équipements ainsi que trois véhicules de la prétendue gendarmerie polissarienne ont pris feu dans cette explosion de colère. Celle-ci est une réponse, selon Forsatin contre les mauvais traitements infligés par la gendarmerie aux Sahraouis du camp, notamment contre la famille Lahmyer en représailles à la violation par un membre de cette famille du couvre-feu instauré dans le camp. Forsatin rapporte que depuis le début du mois du Ramadan, les pandores polissariens ont passé à tabac des familles, des femmes et des enfants. Ces événements mettent en lumière » le chaos sécuritaire [qui] prévaut dans les camps de Tindouf depuis l'accession de Brahim Ghali à la direction du Front» avec la bénédiction de la soldatesque algérienne.

### Algérie

## Sale temps pour les journalistes indépendants

**L**a répression continue de s'abattre sur les journalistes algériens indépendants qui osent dénoncer les micmacs du régime militaire fébrile en place. La dernière victime en date est le patron de presse Ihsane el-Kadi, poursuivi dans le cadre du code pénal pour "financement étranger de son entreprise". Il a écopé dimanche 2 avril à cinq années de prison dont trois ferme, une peine prononcée par le tribunal de Sidi M'Hamed à Alger, qui a rendu son verdict en présence du journaliste. Le parquet avait requis cinq ans de prison ferme, assortis d'une interdiction d'exercer pour la même durée à l'encontre du dirigeant de l'un des derniers groupes de presse indépendants du pays qui comprend Radio M et le site d'information Maghreb Emergent. Le tribunal a également prononcé la dissolution de la société Interface Médias, éditrice des deux médias dirigés par Ihsane el-Kadi, la confiscation de tous ses biens saisis, et 10



millions de dinars d'amende (près de 700.000 DH) contre son entreprise. L'article 95 bis du code pénal, utilisé par le pouvoir pour museler les esprits journalistiques libres, prévoit une peine de prison de cinq à sept ans pour "quiconque reçoit des fonds, un don ou un avantage... pour accomplir ou inciter à accomplir des actes susceptibles de porter atteinte à la sécurité de l'État,

à la stabilité et au fonctionnement normal de ses institutions, à l'unité nationale, à l'intégrité territoriale". En Algérie, pas moins de 11 journalistes critiques du pouvoir ont été arrêtés ou emprisonnés au cours de ces deux dernières années. Dans ce pays où l'ambiance est de plus en plus irrespirable, Tebboune et ses maîtres en treillis ne tolèrent que la presse au garde-à-vous.



# Le MIGRATEUR



## Le Caire reprend langue avec Damas

Après une décennie de rupture l'Égypte et la Syrie ont décidé de renouer le contact. Les deux anciens alliés qui ont constitué en 1958 la fameuse république arabe unie ont convenu de renforcer leur coopération samedi lors de la première visite officielle d'un ministre syrien des Affaires étrangères au Caire depuis plus de dix ans, dernier signe en date d'un rétablissement des liens entre les États arabes et le président Bachar al Assad. Le ministre syrien des affaires étrangères Faisal Mekdad a été accueilli par son homologue égyptien Sameh Shoukry à son arrivée au ministère égyptien des affaires étrangères, à l'occasion de sa première visite officielle depuis la période précédant le soulèvement et le conflit qui ont éclaté en Syrie en 2011. Le président Assad a été rejeté par de nombreux États occidentaux et arabes en raison de la guerre en Syrie, qui a divisé le pays et fait des centaines de milliers de morts. "Les ministres ont convenu d'intensifier les canaux de communication entre les deux pays à différents niveaux au cours de la phase à venir", in-



MM Shoukry et Mekdad, au Caire, le 1er avril 2023/Reuters.

dique un communiqué du ministère égyptien des affaires étrangères. L'Égypte a également réitéré son soutien à un "règlement politique global de la crise syrienne dès que possible". Une source de sécurité égyptienne, s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, a déclaré que la visite visait à mettre en place des mesures pour le retour de la Syrie au sein de la Ligue arabe grâce à la médiation de l'Égypte

et de l'Arabie saoudite. La Ligue arabe, basée au Caire, a suspendu l'adhésion de la Syrie en 2011 et de nombreux États arabes ont retiré leurs émissaires de Damas. Certains pays, dont les États-Unis et le Qatar, se sont opposés au rétablissement des liens avec M. Assad, invoquant la brutalité de son gouvernement pendant le conflit et la nécessité de progresser vers une solution politique en Syrie. Toutefois, les principales puissances régionales, dont l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, ont récemment fait preuve d'une plus grande ouverture à l'égard de Damas. L'Égyptien Shoukry s'est rendu en Syrie et en Turquie en février, après les tremblements de terre dévastateurs qui y ont eu lieu, et il a réitéré samedi sa promesse de soutien aux victimes de ces tremblements de terre. Le ministère égyptien des affaires étrangères a publié des photos de M. Shoukry accueillant chaleureusement M. Mekdad au ministère des affaires étrangères, sur les rives du Nil, ainsi que lors d'entretiens individuels et d'une discussion plus large.

## Stabilité internationale Moscou diabolise Washington

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a déclaré vendredi 31 mars que son pays était confronté à des "menaces existentielles" pour sa sécurité et son développement de la part d'"États inamicaux", alors qu'il présentait au président Vladimir Poutine une doctrine de politique étrangère actualisée. Le document de 42 pages expose les changements de la vision du monde de la Russie - en particulier sa relation de plus en plus conflictuelle avec l'Occident - qui ont déjà pris forme et ont souvent été exprimés par M. Poutine au cours des dernières années.



M. Serge Lavrov. Photo/Service presse du ministère russe des Affaires étrangères.

M. Lavrov a déclaré que le début de ce que Moscou appelle son "opération militaire spéciale" en Ukraine avait inauguré des "changements révolutionnaires"

dans les affaires mondiales qui devaient maintenant être reflétés dans le principal document de politique étrangère de la Russie. Lors d'une réunion télévisée du Conseil de sécurité de la Russie, il a déclaré que le nouveau concept décrivait la manière dont la Russie pourrait prendre "des mesures symétriques et asymétriques en réponse à des actions inamicales contre la Russie". Les ennemis occidentaux de la Russie tentent d'"affaiblir la Russie par tous les moyens possibles", a déclaré M. Lavrov. Le document, qui constitue un manuel de facto pour les

diplomates russes, désigne les États-Unis comme la principale menace pour la stabilité internationale et le moteur d'une "ligne antirusse". Mais il indique également que Moscou recherche une "coexistence pacifique" et un "équilibre des intérêts" avec Washington. Il appelle la Russie à maintenir la "stabilité stratégique" avec les États-Unis - une référence aux capacités nucléaires des deux pays - bien qu'elle ait suspendu en février le traité New START, le dernier pacte de contrôle des armes nucléaires encore en vigueur entre les deux parties.

## New Jersey Pour la première fois une femme juge porte un hijab

Nadia Kahf, avocate spécialisée dans le droit de la famille et originaire de Wayne, sera la première femme musulmane à occuper un poste de juge à la Cour supérieure de l'État du New Jersey en portant un hijab. Le Sénat du New Jersey a voté la nomination de Nadia Kahf et d'une douzaine d'autres personnes en tant que juges lundi 27 février. Mme Kahf, qui sera la première juge à porter un hijab, exercera ses fonctions dans le comté de Passaic. Le gouverneur Phil Murphy a nommé Mme Kahf il y a un an dans le cadre d'une liste de 15 candidats. Les responsables musulmans qui soutenaient sa nomination se sont inquiétés du fait que la procédure semblait piétiner alors que d'autres candidats avançaient. En mai, 90 dirigeants communautaires, dont des maires, des conseillers municipaux, des membres de conseils scolaires et des dirigeants de l'Association des juristes musulmans du New Jersey, ont signé une lettre exhortant la sénatrice de l'État Kristin Corrado à agir pour faire avancer la nomination. Plus de 700 personnes ont également signé une pétition en ligne en faveur de M. Kahf. En tant que législatrice de la circonscription d'origine de M. Kahf, Mme Corrado bénéficiait de la "courtoisie sénatoriale", une tradition non écrite qui permet à un législateur représentant la ville d'origine d'un candidat de retarder ou de bloquer l'examen de sa candidature. Il n'est pas rare que les législateurs retardent le processus tout



L'avocate américaine d'origine syrienne Nadia Kahf est devenue la première juge à porter le hijab sur le banc dans le New Jersey.

en cherchant à obtenir des concessions ou des avantages politiques. Ses partisans affirment que Mme Kahf apportera à la magistrature une grande expérience et une représentation nécessaire. Dans son cabinet d'avocats à Haledon, Mme Kahf est spécialisée dans le droit de la famille et de l'immigration. Depuis 2003, elle siège au conseil d'administration de la section du New Jersey du Conseil des relations américano-islamiques, une organisation musulmane de défense des droits civiques dont elle est aujourd'hui la présidente. Elle est également conseillère juridique de Wafa House, une agence à but non lucratif de lutte contre la violence domestique et de services sociaux basée à Clifton, et présidente du Centre islamique du comté de Passaic. Deux autres femmes musulmanes, Sharifa Salaam et Kalimah Ahmad, sont juges à la Cour supérieure dans les comtés d'Essex et d'Hudson, respectivement. Il y a environ 460 juges de la Cour supérieure dans les 21 comtés de l'État qui traitent des affaires pénales, civiles et familiales. Leur mandat initial est de sept ans. La nomination de M. Kahf intervient alors que l'État doit faire face à des vacances au sein de la Cour supérieure.



le Canard Libéré

Rue Ibnou Katir résidence  
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4  
Maarif - Casablanca -  
Tél : 0522 23 32 93  
Fax : 0522 23 46 78  
E-mail : contact@lecanardlibere.com  
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou  
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar  
Abdelkarim Chankou  
Saliha Toumi  
Ahmed Zoubair

CARICATURES  
Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL  
Laila Lamrani Amine  
Chaimaa El Omari Naib

WEBMASTER  
Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE  
Yahia Kamal

LOGISTIQUE  
Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ  
Essaadia HAKANI

Impression  
Maroc Soir

DISTRIBUTION  
Sapress

DOSSIER PRESSE  
Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL  
2007 / 0025

ISSN 2028-0416



## Can'Art et CULTURE



### Un livre sur les noms et prénoms des Juifs marocains à Safi

Le chercheur marocain Saïd Al Bouhali vient de publier son ouvrage « Les noms et prénoms des Marocains de confession juive à Safi : une étude basée sur les systèmes d'état civil ». Publié aux Editions Bilal, cet ouvrage de 120 pages vise à contribuer à la préservation de la mémoire collective marocaine en levant le voile sur plusieurs facettes de l'histoire de la ville océane, notamment celles liées aux aspects de la culture juive au Maroc, qui « représente une composante essentielle de la culture marocaine, en plus des autres composantes (amazighe, arabo-musulmane, andalouse et africaine) qui constituent l'identité et l'unité du Royaume ». L'auteur s'est appuyé essentiellement sur les registres de l'état civil, les archives du Journal officiel, les documents du cadastre, la correspondance du tribunal rabbinique d'Essaouira, dont relèvent les juifs de Safi dans leurs transactions et leur état civil, ainsi que sur les archives familiales de certaines



personnalités juives. Dans la préface du livre, le président du Centre marocain d'investissement culturel (Massaq), Khalid Touzani, souligne que cette publication s'inscrit dans le cadre du grand projet scientifique du chercheur Saïd Al Bouhali initié il y a plus de deux décennies, en vue de faire connaître la vie culturelle et spirituelle de la Cité de la mer et ses sites historiques ainsi que les personnalités qui ont marqué l'histoire de cette province. Dans ce contexte, Touzani a souligné que « Les noms et prénoms des Marocains de confession juive à Safi » enrichit les recherches et études

menées au Maroc sur les différents aspects de la vie de la communauté marocaine de confession juive, « dont l'histoire et la présence dans le Royaume remontent à l'époque romaine, avant 2000 ans, comme l'attestent certains cimetières juifs dans plusieurs villes marocaines ».

Né à Safi en 1971, Saïd Al Bouhali a d'abord publié des ouvrages sur le Mouvement national à Safi et Zaouïa Ghanimia et ses rôles sociopolitiques, avant de s'intéresser à l'histoire de la communauté juive marocaine à Safi, qui a marqué le contexte socio-culturel et économique de Safi et du Maroc en général. Ce chercheur a également écrit un livre sur Saint Abraham ben Zmirou Al Hazan, dont le sanctuaire est un haut lieu où des milliers de Marocains de confession juive et de Juifs du monde entier viennent chaque année célébrer la Hiloula.

### Juror #2, ultime film de Clint Eastwood ?



Clint Eastwood prend officiellement sa retraite. Le légendaire acteur-réalisateur a décidé de tourner le dernier film de sa carrière chez Warner Bros.

Après plus de six décennies dans l'industrie, Eastwood a réalisé près de 50 films au cours de sa carrière légendaire. Le site DiscussingFilm rapporte que depuis Gran Torino en 2008, Eastwood est resté strictement chez Warner Bros, livrant 10 films supplémentaires pour le studio. Parmi ceux-ci, on trouve des films nommés aux Oscars comme Invictus, American Sniper, Sully et Richard Jewell. Plus récemment, il a sorti Cry Macho sur HBO Max et dans les salles de cinéma avec Warner Bros en 2021. Des rapports ont également indiqué que le dernier film d'Eastwood s'intitulerait Juror #2, bien que rien n'ait été confirmé pour l'instant. Il s'agirait d'un thriller mettant en scène un juré dans un procès pour meurtre qui réalise qu'il est peut-être à l'origine de la mort de la victime. Face à ce dilemme, le juré doit décider s'il manipule le jury pour sauver sa peau ou s'il finit par révéler la vérité et se rendre. Le projet est présenté en interne comme son dernier film et sera certainement réalisé par Eastwood. À l'approche de ses 93 ans, ce dernier a remporté quatre Oscars et des sources proches de l'acteur ont déclaré à DiscussingFilm qu'il souhaitait se retirer complètement après avoir réalisé ce film. Il n'y a actuellement aucune date de début pour le prochain film, mais il s'agirait du 40e long métrage réalisé par Eastwood.

### 17ème édition des nuits du Ramadan

## L'institut français au rendez-vous

Les Nuits du Ramadan ont lieu cette année du 4 au 20 avril dans toutes les antennes de l'Institut français du Maroc ! Une programmation enrichie dont voici quelques dates :

\*« De Kaboul à Bamako » - groupe Sowal Diabi (Musique internationale Mali / Iran / France / Turquie / Afghanistan)

« De Kaboul à Bamako » est une création transculturelle musicale réunissant des artistes afghans, maliens, français, iraniens et kurdes. Une grande soirée où 7 artistes de tous horizons se rassembleront pour fêter ensemble les musiques en partage.

A Agadir (4 avril), Marrakech (6 avril), El Jadida (7 avril), Fès (8 avril), Meknès (11 avril) & Rabat (13 avril)

\*« Guerrières d'Orient » - Ensemble Agamemnon x Rhom El Bakkali Ensemble

(Musique baroque x Hadra Chefchaounia)

Le projet des Guerrières d'Orient, porté par l'Ensemble Agamemnon, rassemble différentes traditions de musiques méditerranéennes. Avec l'ensemble Rhom El Bakkali, le duo jouera une lecture musicale de guitare, buzuq, oud et guembri ; un vrai moment privilégié de rencontre musicale et humaine pour le public comme pour les musiciens.

A Tanger (11 avril), Tétouan (12 avril), Casablanca (13 avril) & Oujda (15 avril)

\*Rouh (Musique spirituelle soufie)

Les interprétations de l'ensemble musical de musique soufie Rouh, qui signifie « Âme » en arabe, font partie

intégrante dans le patrimoine culturel arabe et promettent un concert aux textes et mélodies captivantes et originales.

A El Jadida (6 avril), Agadir (11 avril) & Kenitra (19 avril)

\*André Simony (Guitare classique)

Pour André Simony, la guitare représente la mémoire vibrante de son Maroc natal qu'il a toujours portée en lui, lorsqu'avec sa famille, il est parti vivre en France. La palette de son répertoire est un voyage à travers le temps et les traditions culturelles.

A El Jadida (5 avril) & Kenitra (6 avril)



## L'artiste plasticien Mohamed Bennani n'est plus

L'artiste plasticien Mohamed Bennani est décédé mercredi 29 mars dans une clinique à Kenitra à l'âge de 80 ans, des suites d'une maladie, apprend-on auprès du Syndicat marocain des artistes plasticiens professionnels.

Natif de Tétouan, le défunt, considéré comme l'un des plus grands artistes plasticiens marocains, a entamé sa carrière artistique avec une première exposition à Tanger à la fin des années 70. Après des études à l'université Al Quaraouiyyine de Fès, le regretté a décroché en 1962 une bourse d'étude à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris, d'où il est sorti avec une licence en beaux-arts, dessin et sculpture. Il a également vécu et travaillé à Paris dans le cadre d'une résidence artistique. Feu Mohamed Bennani a participé à de nombreuses expositions au Maroc et à l'étranger et ses œuvres sont exposées dans les musées les plus renommés de par le monde. En 2008, il a été décoré du Wissam Royal de l'Ordre d'Officier à l'occasion de l'inauguration de la Bibliothèque nationale du Royaume.





# Et BATATI ET BATATA



## Mot Fléchés

AMÉRICAIN RAGEUSE- MENT	TIENT LE COU LIMITÉE	EMBAR- CADÈRE LIE	INAUGURA- TION SIGNAL	BISOU NOTE	A SA CLÉ ISSU						
ALLUMEUSE ECOSSAIS											ANIMÉ
		PARTICULE CINÉASTE RUSSE		GRANDE ÉCOLE							DROGUE
AUXILIAIRE DEVANT L'ÉGLISE			MARCHEUR								
				ÉTAIN MÉTAL						RAPPORT AVANT MIDI	
SUPPORTS FAMEUX GENDRE			ABEILLES								
		GREFFA			CHANGE- MENT COQUILLE						
PETIT TÊTU EXPLOSIF			POIDS DES ANS PORTE TÊTE			FRÈRE DE MOÏSE					OUVRE LA BIBLE
		OVNI ANGLAIS									PETIT COUTEAU
GERMAIN PARESSEUX						ETHNIE HABILLÉ					
		DÉFUNT PÈRE INDIGNE									
RELATIF PROMOTION			EXPLOSE NOTE								
		SUR LE CALENDRIER				CAPITALE DU MAGHREB					
HÉSITATION			SERPEN- TAIRE								FER

## Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

### Horizontalement

[1] Artiste ou écrivain qui n'obéit qu'à son imagination. [2] Moyen de transport. Reçoit le vêtement d'un renégat. [3] Sous le sol. Sûre. [4] Difficiles à entamer. [5] Partisan convaincu d'une charité bien ordonnée. Symbole chimique. [6] Préparerais un objet pour le lever avec un palan. [7] Un début d'attention. Préposition. Possessif. [8] Avant-dernier empereur romain d'Occident. Placé. [9] Jeu de cartes. Un bout d'ensemble. [10] Véritables. Ce que peut chercher un radiesthésiste. [11] Point cardinal. Échassier des pays chauds.

### Verticalement

[A] Maquillée. Petite surface. [B] Éblouissantes. [C] Négation. Oiseau passereau. [D] Mauvais son de cloche. Supplice oriental. [E] Animal déconsidéré. Lettres d'un siège. Ville du nord. [F] Victimes de violences. Ville de Normandie. [G] Pas brillant. Fin de participe. Existe. [H] Se déplacera. Un peu d'un prétentieux. [I] Marquer d'une marque honteuse. [J] Supporte des tonnes. Gardiennes romaines. Un début d'addition. [K] Poème béotien. Militaire allemand. Un sens.

## Mots Mêlés

E	R	I	O	H	C	A	M	L	A	C	H	E
R	S	C	U	O	E	N	T	R	E	P	O	T
T	F	I	L	A	P	M	A	C	R	A	N	E
A	A	O	R	O	E	B	O	T	T	I	N	U
I	N	T	E	T	I	T	O	T	O	A	E	Q
R	T	N	E	M	I	T	A	B	P	U	T	N
A	O	B	E	R	I	A	R	H	A	M	E	O
C	M	Q	U	S	R	D	R	E	C	O	Y	C
A	E	S	S	I	T	A	B	T	N	N	R	S
B	P	U	D	E	B	A	C	L	E	I	E	C
L	A	P	N	O	I	R	A	T	R	E	D	O
E	R	T	A	V	I	L	O	F	O	R	E	T
E	L	O	R	T	N	O	C	A	R	E	M	E

- A abîme
- B aviaire
- C apôtre
- D apôtre
- E avort
- F avort
- G avort
- H avort
- I avort
- J avort
- K avort
- L avort
- M avort
- N avort
- O avort
- P avort
- Q avort
- R avort
- S avort
- T avort

## Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

4				8					
	3		4	9	8				
	6			3		5			
6				1		4	5		
	1					2			
5	4		3					1	
	7		1			8			
		1	2	7		3			
		8							6

## A méditer



« Oh ! Que de grands seigneurs n'ont que l'habit pour talent. »

Jean de La Fontaine.

## Solution des jeux du numéro précédent

### Su-Do-Ku

1	7	8	2	6	3	5	9	4
3	9	2	4	8	5	6	1	7
5	6	4	1	9	7	2	8	3
7	5	3	8	1	6	4	2	9
8	2	6	9	7	4	1	3	5
9	4	1	3	5	2	8	7	6
2	3	9	6	4	8	7	5	1
6	8	5	7	3	1	9	4	2
4	1	7	5	2	9	3	6	8

### Mots Mêlés

Mots Mêlés

Solution : Bœuf.

### Mots fléchés

C	I	E	T	R	E										
S	A	I	N	T	L	A	U	R	E	N	T				
N	N	H	A	R	F	A	N	G	L	A	T				
T	A	U	O	N	T	S	E	R	B	D					
D	I	O	N	S	P	C	I	A	L						
D	I	T	S		S	P	E	C	I	A	L				
E	E	L			C	A	N	A	D	A					
I	N	D	I	E	N	I	N	E	I	G	E				
N	U	L	S		P	L	A	I	D	E	T				
L	E	C	L	E	R	C	E	C	H	O	R				
E	U	H	E	U	A	N	I								
H	O	R	S	T	F	O	C	D	R	I	N				
C	A	O	A	C	R	E	S	E	L						
I	C	T	E	R	E	K	O	B	E	S	E				
A	I	O	B	E	C	A	N	E	S	R					
S	T	A	N	L	E	Y		N		L	O				
D	I	E	S	T		A	M	I	A	O	U				
O						O	N	T	A	R	I	O			
A	N	S	E			O	U	A	N	A	N	I	C	H	E

### Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	M	O	N	T	M	O	R	E	N	C	Y
2	A	V	I	S	R	E				A	P
3	L	A	M	E	N	N	A	I	S		O
4	A	L	E		A	A		A	L		U
5	C	E	S	A	R	I	S	M	E		O
6	O	S		A	C	E	R	B	E		M
7	D	E	R	I	N		E	P	E		E
8	E	L		O	S	T		S	I		U
9	R	I	E	N	S		M		N	E	T
10	M	O	N		E	P	A	R	G	N	E
11	E	N	D	O	S	S	E	E			E



# Et BATATI ET BATATA



Bizarre



## Vie d'outre-tombe

Une femme de 36 ans, enfermée dans une tombe d'un cimetière de l'État brésilien du Minas Gerais (sud-est), a été retrouvée vivante après un calvaire d'environ dix heures, a annoncé jeudi 30 mars une source policière.

Une alerte a été donnée mardi d'avant par des employés du cimetière municipal de Visconde do Rio Branco qui ont repéré des traces de sang près d'une niche funéraire fraîchement scellée avec des briques et du ciment, a expliqué la Police militaire dans un communiqué. « Les policiers ont entendu des appels au secours, cassé la paroi et retiré une femme qui présentait des blessures à la tête et des plaies sur les bras », précise le

La victime avait été placée vivante dans une niche funéraire intégrée dans une structure qui permet d'empiler des tombes au-dessus du niveau du sol. Selon les estimations de la police, cette mère de famille a été enfermée dans la tombe la veille au soir, et n'a été délivrée qu'environ dix heures plus tard.

Deux suspects, de 20 et 22 ans, étaient toujours recherchés par les forces de l'ordre. Le commissaire chargé de l'enquête, Diego Candian Alves, a évoqué une « vengeance » de membres d'un gang en raison d'un différend concernant des armes et de la drogue que la victime n'aurait pas fournies. La victime a dit aux enquêteurs que deux hommes cagoulés s'étaient introduits chez elle et l'avaient kidnappée en présence de son mari qui a été physiquement agressé.

## Découvre 2,6 kg d'or

Le jackpot. Un homme de 43 ans, qui préfère regarder l'anonymat, a fait une étonnante découverte dans un champ de l'État du Victoria, en Australie. Armé d'un détecteur de métaux bas de gamme, ce chercheur d'or amateur est tombé sur une roche blanchâtre de 4,6 kg, striée de veines d'or.

L'Australien est allé faire expertiser sa roche dans une boutique spécialisée à Geelong, proche de Melbourne. Darren Kamp, l'expert qui a évalué la trouvaille, a halluciné en voyant la taille de la roche. « J'étais juste abasourdi... C'est une découverte unique dans une vie », a-t-il déclaré à la BBC. Il faut dire que c'est rare de voir ça. D'habitude, les clients rapportent dans sa boutique de la pyrite ou d'autres roches qui ressemblent à de l'or mais qui n'en sont pas. « Mais il a sorti ce caillou et en me le laissant tomber dans la main, il a dit : 'Penses-tu qu'il y a 10 000 dollars australiens dedans ?' », raconte-t-il. Après avoir estimé la roche de 4,6 kg, Darren Kamp lui assure qu'elle contenait environ 2,6 kg d'or, soit l'équivalent de 240 000 dollars australiens (environ 150 000 euros). Ce dernier a décidé de la lui racheter.

Une belle somme pour ce chercheur d'or amateur, qui va dépenser cet argent pour sa famille. « Ma femme va être contente ! », a-t-il déclaré.

## La nièce Darmanin en garde à vue

Une histoire dont Gérard Darmanin se serait bien passé. Selon une information de RTL, confirmée par « Sud Ouest » daté du 28 mars, la nièce du ministre de l'Intérieur, agente de sécurité dans un supermarché de la région de Périgueux, a été placée en garde à vue ainsi que son ancien amant, commandant d'une brigade de gendarmerie. La jeune femme est soupçonnée d'avoir consulté de manière illégale des fichiers uniquement accessibles par les forces de l'ordre. Le ministre de l'Intérieur ne serait aucunement lié à ce dossier. D'après RTL, le parquet de Périgueux a découvert, fin 2022, que l'adjudant de gendarmerie aurait consulté des fichiers auquel il avait accès. Au fil de leurs investigations, les enquêteurs se sont rendu compte que l'officier les aurait consultés à la suite d'une demande de son amante d'alors. Cette dernière voulait se procurer des informations concernant sa mère, son ex-conjoint et une collègue du supermarché avec qui elle était en froid.

La nièce du ministre est également inquiétée dans une autre affaire, puisqu'elle aurait porté publiquement et illégalement son costume d'ancienne gendarme adjointe volontaire. Elle risque une peine de six mois de prison ferme et 75 000 euros d'amende.



## Rigolard



■ Un homme va chez le médecin et se plaint d'avoir du mal à s'endormir. Au lieu de lui donner des médicaments, le médecin lui propose autre chose :

- Vous allez prendre chaque soir, au coucher, un verre de lait et un bain bien chaud, dit-il à son patient. Revenez me voir dans une semaine, nous ferons le point.

Une semaine s'écoule et l'homme revient :

- Avez-vous respecté ce que je vous ai prescrit ? lui demande le docteur.

- Pas de problème pour le verre de lait, dit l'homme, mais le bain... je n'arrive pas à tout boire !

■ Dans un avion en feu, il y a un intellectuel, un grand-père et son petit fils ainsi que le pilote... et seulement trois parachutes.

Le pilote en prend un et saute.

L'intellectuel aussi, en disant :

- Je suis l'être le plus intelligent de la planète, je dois sauver ma vie car le monde a besoin de moi !

Le vieil homme veut alors se sacrifier :

- Je suis vieux, fiston... et toi, tu as la vie

devant toi... Prends le dernier parachute !

Mais le petit-fils rigole :

- Ne t'inquiète pas papy ! L'homme le plus intelligent de la planète vient de sauter avec mon sac à dos !

■ C'est en hiver. Dans la cour d'un établissement psychiatrique, les pensionnaires se promènent. Le chien du gardien qui gambade dans la cour, s'approche de l'un d'eux. Apeuré, celui-ci se baisse pour ramasser une pierre. Mais celle-ci reste collée au sol par la gelée. Alors, il s'enfuit vers la porte. Le gardien l'arrête :

- Où courez-vous comme ça ?

- Je m'en vais. C'est une maison de fous ici ! Les chiens sont en liberté mais on attache les pierres.

■ Un homme joue à la pétanque devant un asile de fous. Il lance une boule trop fort et celle-ci rentre dans l'établissement. Alors qu'ils lui courent après, les infirmiers l'arrêtent et lui demandent ce qu'il vient faire là. L'homme s'exclame :

- Je suis ma boule, je suis ma boule !

Il n'est jamais ressorti.

## A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

**Superficie 128 m<sup>2</sup>**

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:  
**0661252000**

## LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerkouni  
Contactez-nous au 0661177444





# L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS  
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER

**LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS**